

**ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE
L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE**

**Bulletin d'information
décembre 2020 :
Bonnes fêtes de fin d'année**

1975

.. / ..

2020



45 ans...

Déjà !!!

Cette brochure est destinée à maintenir un lien indispensable entre Compagnons et à vous transmettre un certain nombre d'informations qui n'ont pu l'être suite à l'impossibilité d'organiser des réunions et activités, conséquence de la Covid.19.

Sommaire

*Brochure de l'A.N.M.O.N.M. Section Creuse,
Édition décembre 2020*

Page 1 **Couverture**

Page 2 **Sommaire**

1^{ère} partie

Informations et vie de la Section.

Pages 3 à 5 **Editorial du Président de Section.**

Page 6 **Nécrologie,
In memoriam.**

Pages 7 & 8 **11 novembre 2020, des cérémonies à huis clos.**

Page 9 **Lettre du C.E.M.A.
Morts pour la France en OPEX.**

Pages 10 & 11 **Nos effectifs.**

Page 12 **Promotion : tableau du 1^{er} janvier 2021.**

2^{ème} partie.

Parole aux Compagnons et aux organismes soutenant nos actions et partageant nos valeurs.

Pages 13 & 14 **l'éducation populaire par Thierry Bourguignon.**

Pages 15 & 16 **La vie en société par Michèle Gibard.**

Pages 17 à 20 **Le 21^{ème} Régiment creusois de la Garde Nationale Mobile,
aux cœurs des Guerres de 70 et d'Algérie (19^{ème} siècle).**

Pages 21 à 23 **Écouté pour vous.**

Page 24 **Le Souvenir Français à nos côtés.**

Page 25 **L' U.D.S.P. de la Creuse.**

Page 26 **Edito de Laurent Fichet, DASEN de la Creuse.**

Page 27 **Les jeunes primaires à Oradour.**



Editorial

L'année 2020 se termine tristement, sans qu'aucune réunion n'ait pu être organisée depuis notre traditionnelle galette en janvier et la dernière conférence organisée le 18 février sur les abeilles.

Nous avons dû, à notre grand regret, reporter puis annuler notre Assemblée Générale, moment fort de l'année, permettant un lien humain entre tous les Compagnons et un relationnel avec toutes les institutions départementales. Pour n'en citer que les principales : Préfecture, Conseil Départemental, Sapeurs-Pompiers, Gendarmerie, élus et associations voisines...etc...

L'organisation de celle-ci, prévue le 04 avril, était totalement bouclée et de nombreux Compagnons s'y étaient déjà inscrits...merci à eux et désolé.

Notre décision était parfaitement justifiée par la montée en puissance de la pandémie de la Covid-19, à l'origine du confinement et de la distanciation sociale ainsi que de diverses règles sanitaires évidentes à respecter, lesquelles ont confirmé le fondement de ce choix prévisionnel, dès le 11 mars 2020, fait en conformité et en accord avec les services du Cabinet de Madame la Préfète.

Aucune autre activité qui nous aurait permis de nous réunir n'a, depuis lors, été bien évidemment possible dans ce contexte, alors qu'habituellement celles-ci sont nombreuses, vivement attendues par nombre d'entre vous et sont une preuve du dynamisme de notre Section.

A cette situation sanitaire dramatique, à laquelle nous nous devons de faire face avec courage et solidarité, il nous faut ajouter le terrorisme, ennemi invisible mais réel, auquel nous sommes régulièrement confrontés. C'est une vraie guerre que la France doit mener, comme nombre d'autres pays, contre un ennemi utilisant des individus radicalisés et fanatiques.

Nos pensées vont en tout premier aux victimes de ces actes ignobles qui ont endeuillés la France et à leurs proches. C'est un grave problème qui ne touche pas que la France, mais bien toute l'Europe. La pandémie de la Covid.19 étant, quant à elle, mondiale et sera longue à endiguer. Soyons unis et montrons-le. Faisons face avec courage et espoir, nous nous en sortirons, comme la France a toujours su le faire au cours de son histoire.

A ce jour, concernant la Covid.19, nous ne pouvons encore rien prévoir pour 2021, nous ne pouvons vivre que d'espoir. Espoir de reprise, pour toutes et tous d'une vie normale, malheureusement perturbée par cet ennemi invisible, « du jamais vu ». C'est bien du jamais vu, même lors des grandes épidémies subies par la France au cours de son histoire et dans un contexte très différent.

Compte tenu de son ampleur planétaire et des conséquences humanitaires, sociétales et économiques, que nous avons dû supporter, et que nous allons devoir assumer, ne nous voilons pas la face, ce sera très long et difficile de nous en sortir, mais nous devons impérativement y faire face avec courage.

Dans tous les domaines nous nous devons de faire preuve du plus grand civisme, de montrer l'exemple, conformément à nos valeurs...car c'est grâce à ces « Valeurs Républicaines », que nous nous devons toutes et tous de défendre, que la France, unie comme aux jours les plus durs de son histoire, pourra s'en sortir. Cela a toujours été le cas, souvenons-nous en. « Tous unis et solidaires », c'est indispensable et conforme aux Valeurs Républicaines prônées par la France, Valeurs exemplaires reconnues comme telles de par le monde

Nous nous devons d'affirmer notre solidarité, notre soutien et dire un grand merci à toutes celles et ceux qui, au quotidien, se dévouent pour assurer notre défense, tant sécuritaire que sanitaire (personnels de santé, Police, Gendarmerie...), souvent au risque de leur vie.

Présentement il convient, même si c'est difficile, de maintenir notre présence et de montrer que nous existons toujours et cela malgré le confinement.

Soyons plus que jamais « Citoyen », montrons l'exemple par notre comportement.

A ce jour nous ne pouvons rien prévoir pour 2021, ni réunion, ni activités, ni conférences...

Pour ce qui concerne notre Assemblée Générale 2021, qu'il sera bien évidemment nécessaire de tenir, il ne nous est pas encore possible, à ce jour, de déterminer dans quelles conditions elle pourra se dérouler, ni où, ni quand. Le moment venu, toutes les informations vous seront communiquées concernant son déroulement.

Voici venir, très proche de nous, les fêtes de fin d'année et la nouvelle année.

Pour ce qui concerne les traditionnelles réunions familiales ou entre amis, qu'en sera-t-il ? A ce jour nous sommes encore dans l'expectative et dans l'attente des décisions qui seront prises.

Nous pouvons déjà prévoir que notre traditionnelle « Galette 2021 » de janvier et de présentation des vœux ne pourra se dérouler comme à l'accoutumée. Première réunion conviviale et festive de l'année, c'était un des moments forts que nous allons regretter.

Il me reste à vous souhaiter de passer, néanmoins de bonnes fêtes de fin d'année, même si, comme pour nombre d'entre nous, se sera en comité réduit et en déplorant l'absence de nombre de membres de nos familles.

Et puis, à toutes et à tous, mes bien cher(e)s Compagnons, tous mes vœux les plus sincères et en tout premier lieu la santé, ce bien indispensable à la vie.

En cette période de pandémie c'est ce qui peut être souhaité en tout premier.

Gardez courage, dans ces moments difficiles c'est indispensable.

Pensons à l'entraide, la fraternité est aussi une valeur Républicaine que nous devons promouvoir en donnant l'exemple.

Protégez-vous, protégez les autres et respectez scrupuleusement les règles sanitaires indispensables tant qu'une campagne de vaccination ne sera pas mise en œuvre pour permettre l'éradication de la pandémie.

Votre bien dévoué,

Serge JANNOT

Président de la Section Creuse

Dernière minute

Nous venons d'avoir connaissance des dernières mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la Covid.19 qui sont plus contraignantes.

Notre devoir de réserve nous impose de nous abstenir de tout commentaire, si ce n'est que de vous inciter à avoir un comportement citoyen et à respecter les gestes barrières et ainsi à vous protéger et à protéger les autres.

Comme toujours, chacun peut à avoir un avis, c'est une de nos règles Républicaines. Elle doit toujours, néanmoins, s'exercer dans le respect de celle des autres.

NÉCROLOGIE

Annick Bonnot

C'est peu de dire qu'Annick Bonnot, en dépit de sa grande discrétion, a marqué la vie de la sous-préfecture d'Aubusson pendant 44 ans ! Cette Creusoise, viscéralement attachée à son département et à sa ville, où s'est déroulé l'essentiel de sa carrière, a pris sa retraite en mars 2017. Lors de la cérémonie de départ, le préfet de l'époque lui avait remis la médaille de la préfecture de la Creuse. Cette distinction s'ajoutait à l'Ordre national du mérite.

Annick Bonnot, née Ver-naudon le 1^{er} octobre 1951 à Gouzon, qui a connu une vingtaine de sous-préfets, qui à maintes reprises a assuré le bon fonctionnement de la sous-préfecture dans des périodes de vacance plus ou moins longues du poste, a surtout côtoyé un nombre impressionnant de maires et d'élus. Et elle a fait l'unanimité parmi eux. Tous ont loué constamment son sens de l'écoute, la qualité de ses conseils, ses valeurs humaines et sa grande disponibilité. Appréciée par tous, elle était la clef de voûte de la sous-préfecture.

Annick Bonnot était une femme de terrain. Elle



ANNICK BONNOT. Elle a été la clef de voûte de la sous-préfecture pendant des décennies.

était attachée au sud de la Creuse, allant jusqu'à refuser les promotions pour rester travailler dans sa ville. Elle connaissait les communes mais aussi l'administration. Cette double connaissance la rendait parfaitement efficace et incontournable.

Toujours très discrète, elle n'aimait pas les honneurs et préférait travailler dans l'ombre. Elle était devenue une mémoire des événements qui ont marqué ce dernier demi-siècle.

Ces dernières années, Annick Bonnot luttait avec courage contre la maladie, une maladie qui a fini par lui être fatale. Le courage la caractérisait, elle qui avait eu la douleur de perdre son mari, Jean-Louis, en 1983. ■

Nous limitons, habituellement, nos avis de décès aux titulaires de l'Ordre National du Mérite, adhérents et membres de notre section, et dans mesure où nous en avons connaissance, ce qui n'est malheureusement, pas toujours le cas.

Le parcours exceptionnel d'Annick BONNOT, très bien relaté par l'article de la Montagne repris sur cette page, nous a semblé être le meilleur hommage possible à lui rendre.

Nous partageons la douleur de sa famille et de ses proches

Nécrologie

Comme tous les ans nous avons eu à déplorer le décès d'un certain nombre de nos Compagnons et Veuves de Compagnons.

Voici, depuis l'édition de notre dernière brochure de juin 2020, la liste des Compagnons, membres de notre Section qui nous ont quittés.

Comme à l'accoutumée, nous ne mentionnons que les membres actifs de notre association pour lesquels nous avons été informés du décès.

Nous avons, depuis cette date eu la douleur de perdre :

Jean-Claude BARITAUD

Décédé le 11 août 2020, dans sa 83ème année

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Major de Gendarmerie (h)

La cérémonie s'est déroulée à Guéret

Le 13 août 2020

Madame Suzanne QUIGNON

Décédé le 11 août 2020, dans sa 83ème année

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Domiciliée à Perpignan (66)

La cérémonie s'est déroulée à Saint Sulpice le Dunois

Le 07 septembre 2020

Madame Josette AMARIE

Veuve de Jean AMARIE

Ancien Président de la Section creusoise
des membres de l'Ordre National du Mérite

La cérémonie s'est déroulée à Lupersac

Le 17 octobre 2020

Jean DEBAYLE

Membre sympathisant et actif

De la section Creuse de l'A.N.M.O.N.M., toujours présent.

La cérémonie s'est déroulée à Faux la Montagne

Le 17 novembre 2020

In memoriam

Comme tous les ans nous avons une pensée profonde pour tous ceux qui sont morts au service de la France.

Une pensée toute particulière en direction de nos militaires engagés, hors de nos frontières, de par le monde, dans les O.P.E.X., pour la défense de nos valeurs.

Une pensée également en direction de nos Militaires, Gendarmes, Policiers, engagés dans la lutte contre le terrorisme et dont certains y ont laissé la vie au service de la France.

En cette période de pandémie, une pensée toute particulière en direction des personnels soignants dont certains ont laissé la vie, victimes de leur dévouement exemplaire.

Qu'ils sachent que nous sommes à leurs cotés pour les soutenir.

« 11 Novembre 2020 »

Des cérémonies à « huis-clos »

Dans le respect des mesures sanitaires

Cette année, les traditionnelles cérémonies du 11 novembre, commémoratives de la victoire et de la paix, jour anniversaire de l'armistice de 1918, mettant fin à la 1^{ère} Guerre Mondiale, et d'hommage à tous les morts pour la France se sont déroulées selon des modalités très particulières.

Compte tenu du contexte sanitaire résultant de la pandémie liée à la Covid.19, en respect des directives gouvernementales, ces cérémonies, indispensables à la mémoire de tous ceux qui ont servi la France, se sont déroulées sans public, tant au niveau départemental qu'à celui de nos communes.

Notre section n'a donc pas pu, à l'instar de toutes les associations du monde de la mémoire, y participer physiquement...Nous n'avons pu y participer que moralement et partager ces moments de recueillement envers tous ceux qui se sont sacrifiés pour notre pays et pour nos valeurs et ont permis à la France d'être ce qu'elle est aujourd'hui...un exemple de par le monde. C'était un comportement citoyen conforme aux valeurs que nous avons à cœur de promouvoir et de défendre.

J'ai encore en mémoire, et pour sûrement longtemps, ces moments solennels mais empreints d'une grande tristesse où dans ma Commune, à l'instar de toutes les autres, nous étions seulement six pour assumer ce devoir mémoriel et déposer une gerbe après l'appel des morts, alors qu'à l'accoutumée de nombreuses personnes y participaient, dont des jeunes scolaires de l'école primaire qui pour 2019 avaient été récompensés par l'attribution d'un diplôme de « Petit Veilleur de la Mémoire » à l'initiative conjointe du Directeur Départemental de l'O.N.A.C.-V.G. de la Creuse et de notre section creusoise de l'A.N.M.O.N.M.

Nous souhaitons vivement, qu'à l'issue de cette période d'obligations sanitaires incontournables, ces cérémonies indispensables à la sauvegarde de la mémoire, pourrons se dérouler à nouveau avec une forte participation, notamment de nos jeunes.

Ayons confiance en l'avenir.

*Serge JANNOT
Président de la Section Creuse*

*Message de Geneviève Darrieussecq
Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants
Lu à l'occasion des cérémonies commémoratives
du 11 novembre*

C'était il y a un siècle,

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu de recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun de nos cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1.400.000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de césion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui la guerre, qui la supporta et en triompha.

Geneviève DARRIEUSSECQ

Lettre du Général d'armée Thierry Burkhard Chef d'Etat Major des Armées (extrait)

N° 47 A l'occasion du 11 novembre 2020

Chers amis de l'armée de Terre,

En ce mois de novembre, j'évoquerai la mémoire des hommes et des femmes de de Terre qui ont donné leur vie pour notre pays.

A l'approche des commémorations du 11 novembre, il est important de se rappeler combien cet évènement exprime la reconnaissance de toute la Nation envers l'ensemble des soldats tombés pour la France. Compte-tenu des circonstances sanitaires, nos activités mémorielles, et plus particulièrement celles qui étaient prévues entre nos unités et la jeunesse française, seront nécessairement adaptées.

Toutefois, nous maintenons, comme un symbole, « Transmets la flamme », une course relais de soldats en armes, entre Verdun et l'arc de triomphe, du 6 au 10 novembre soir, pour commémorer le centenaire du transfert et l'inhumation du soldat inconnu. Cette activité mémorielle pourra être suivie sur les différents réseaux sociaux.

Le 11 novembre est un moment privilégié pour entourer nos blessés et les familles de soldats décédés. Ces dernières années, nos régiments ont connu des opérations de combat sans discontinuer avec l'Afghanistan, la République centrafricaine, l'Irak, le Mali et bien théâtres. Cet engagement opérationnel, l'armée de Terre le paie dans sa chair. Depuis le début de l'année 2020, 14 de nos camarades ont été tués dans l'accomplissement de leur mission. La mort, le deuil, au même titre que la fraternité d'armes, font partie de notre identité de soldats.

A ce titre, la commémoration de nos anciens, pour notre liberté, est structurante pour nos unités. Elle mérite que nous fassions du 11 novembre un moment de recueillement et de réflexion pour nous faire grandir individuellement et collectivement.

Nos morts pour la France en 2020 (source C.E.M.A.)

In memoriam

A nos frères d'armes morts dans l'exercice de leurs fonctions en 2020

	 <p>Sergent-chef MORGAN HENRY, 54^e RT, 16 février Barkhane, Mali</p>	 <p>Caporal-chef VOLODYMYR RYBONTCHOUK 1^{er} REG, 13 mars Daman, Liban</p>	 <p>Adjudant JEAN BERNARD RUSSON EPMu, 5 avril RCA</p>	 <p>Major OLIVIER MICHEL 5^e RHC, 15 avril France</p>	 <p>Brigadier-chef VINCENT MONGUILLON 5^e RHC, 15 avril France</p>	 <p>Brigadier-chef DMYTRO MARTYNYOUK 1^{er} REC, 1^{er} mai Barkhane, Mali</p>	 <p>Brigadier KEVIN CLEMENT 1^{er} REC, 4 mai Barkhane, Mali</p>	
	 <p>Caporal ALEXIS BATTU 40^e RA, 24 juin Sentinelle</p>	 <p>Major GILLES 8^e RPIMA, 11 juillet Sentinelle</p>	 <p>Brigadier TOJOHASINA RAZAFINTSALAMA 1^{er} RHP, 23 juillet Barkhane, Mali</p>	 <p>Maréchal des logis ANDY FILA 14^e RISLP, 31 juillet Barkhane, Tchad</p>	 <p>Brigadier ARNAUD VOLPE 1^{er} RHP, 5 septembre Barkhane, Mali</p>	 <p>Maréchal des logis S. T. 1^{er} RHP, 5 septembre Barkhane, Mali</p>	 <p>Sergent-chef CHAHLANE ABDOURAZAKOU 6^e RG, 1^{er} octobre Martinique</p>	

Effectifs de l'Ordre National du Mérite

Source Grande Chancellerie (rappel)

	Grand Croix	Grand Officier	Commandeur	Officier	Chevalier	Total	Différence
2004	157	157	5.848	33.711	155.215	195.295	
2005	156	355	5.683	33.567	155.091	194.852	- 443
2006	150	350	5.713	34.110	158.260	198.583	+ 3.731
2007	144	334	5.400	32.200	151.400	189.178	- 9.105
2008	148	325	5.290	31.775	150.333	187.871	- 1.607
2009	150	318	5.340	32.320	153.500	191.628	+ 3.757
2010	138	310	5.295	32.140	153.590	191.473	- 155
2011	138	307	5.193	31.876	155.438	190.952	- 521
2012	137	298	5.078	31.614	153.329	190.456	- 496
2013	136	295	4.966	31.300	153.063	189.760	- 696
2014	132	292	4.881	30.950	152.665	188.920	- 840
2015	120	277	4.801	30.730	152.250	188.178	- 742
2016	123	280	4.713	30.390	151.768	187.274	- 904
2017	127	268	4.623	29.889	150.578	185.485	- 1.789
2018	122	267	4.601	29.995	151.628	186.613	+ 1.128
2019	105	252	4.568	30.274	150.408	185.607	- 1.006

Répartition des Grades et dignités Rappel des chiffres à fin 2019, Communiqués par la Grande Chancellerie

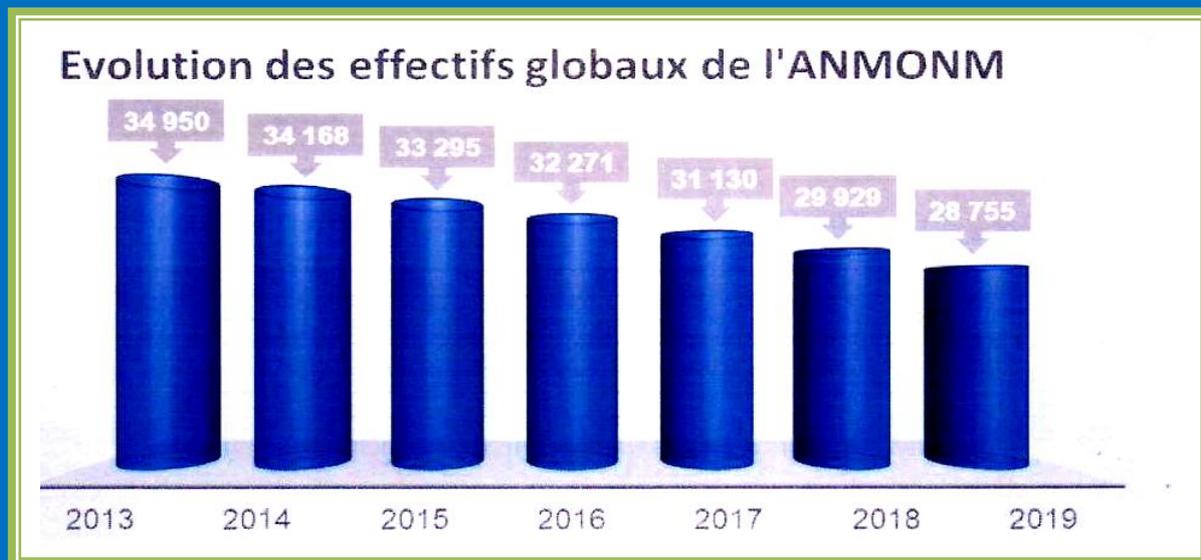
Grand Croix	105	0,06%
Grand Officier	252	0,14%
Commandeur	4 568	2,46%
Officier	30 274	16,31%
Chevalier	150 408	81,04%

Nous constatons, au vu de ces chiffres, une baisse légère mais régulière du nombre de titulaires de l'Ordre résultant d'un nombre de promotions inférieur à celui des décès, résultant d'un choix du Président de la République. Il est à déplorer que certains ministères n'utilisent pas leurs quotas alors que d'autres ne peuvent donner une suite favorable à des dossiers dignes d'être retenus.

Une suggestion serait le transfert des quotas non utilisés vers d'autres ministères déficitaires.

Effectifs nationaux de l'A.N.M.O.N.M.

Evolution (rappel)



Ce tableau révèle une baisse regrettable, lente, continue et régulière, des effectifs nationaux de l'A.N.M.O.N.M.

Au vu de ces chiffres, nous ne pouvons que constater que l'A.N.M.O.N.M., au national, ne représente plus que 15,5% des effectifs de l'Ordre, ce qui est très peu et regrettable.

Effectifs de la « Section Creusoise »

Evolution (rappel)

Années	Nombre d'adhérents	Progression
2013	127	
2014	125	- 1,57%
2015	119	- 4,80%
2016	104	- 12,60%
2017	130	+ 25,00%
2018	134	+ 3,08%
2019	131	- 2,24%

Quelques ratios très révélateurs :

Le nombre de titulaires de l'Ordre National du Mérite est de 2,76‰ de la population nationale ce qui démontre l'exemplarité de ses membres et la valeur de cette distinction très émérite,

Le nombre de Compagnons adhérant à l'ANMONM au niveau national représente seulement 15,49‰ des effectifs de l'Ordre National du Mérite et 0,43‰ de la population française.

Le nombre de Compagnons adhérant à la Section Creusoise représente 1,13‰ de la population de notre département. Chiffre très révélateur de notre représentativité et notre présence en Creuse.

Légion d'Honneur et Ordre National du Mérite

Promotions du 1^{er} janvier 2021

Communiqué de la Fédération Nationale André Maginot
Source Grande Chancellerie



Paris, le 30 novembre 2020

COMMISSION DE CHANCELLERIE

Nos réf : RP/CB/04

DEUX GROSSES PROMOTIONS DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE L'ONM LE 1^{ER} JANVIER 2021

Une première depuis des lustres. Le 1^{er} janvier 2021, le Journal officiel publiera le même jour toutes les promotions civiles de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite (ONM). Elles devraient donc largement dépasser les 4 000 noms et rendre un hommage appuyé aux acteurs de la lutte contre la Covid-19.

Courant mai, le Président de la République avait décidé de regrouper les deux promotions civiles de ces ordres pour l'année 2020, le 1^{er} janvier 2021. Emmanuel Macron, grand maître des deux ordres, entendait ainsi distinguer, pour une large part, les femmes et les hommes qui se sont investis dans la crise sanitaire. Ce, à tous les niveaux et dans tous les domaines d'activité.

Un maximum de 4 700 décorations

Le contingent annuel des Légions d'honneur civiles s'élève à 1 500. Celui du Mérite à 3 200. Soit 4 700 décorations. Même si ce chiffre ne sera pas atteint le 1^{er} janvier 2021.

Les promotions militaires qui récompensent les personnels actifs, de réserve et les anciens combattants ont, comme chaque année, été publiées début 2020 et à l'automne.

A la lecture de ce communiqué et si celui-ci se confirme, ce sera encore une nouvelle baisse du nombre des promotions, très loin de compenser les décès.

Depuis 2006, pour ce qui concerne l'O.N.M. nous ne pouvons que constater, hormis pour 2009 et pour 2018, une baisse constante des membres de l'Ordre.

Cette promotion 2021 est annoncée comme privilégiant « pour une large part, les femmes et les hommes qui se sont investis dans la crise sanitaire ».

Si le choix de récompenser leur investissement sans limite est indiscutable, pourquoi ne pas avoir prévu une promotion « exceptionnelle » pour leur dévouement « exceptionnel ». ?...

Ce choix va pénaliser de nombreux français, femmes et hommes, dont les mérites particulièrement éminents ne pourront pas être récompensés : c'est très regrettable.

Si nous considérons que le nombre de membres de l'Ordre National du Mérite ne représente que 0,27% de la population, cette distinction conserve son exemplarité.

Education populaire et démocratie

Par Thierry Bourguignon

Membre du Comité de Section de la Creuse

Les années 1930 en Allemagne et la collaboration en France sous Vichy ont montré qu'on pouvait être très instruits et pourtant complètement influençables voire, dénués de tout sens critique. Aussi, au lendemain de la seconde Guerre Mondiale et afin de n'avoir plus à vivre de telles atrocités, des hommes et des femmes ont souhaité former des individus libres dans une société démocratique en s'appuyant sur deux idées : que la démocratie doit s'apprendre, s'enseigner et qu'il n'y a pas de démocratie du pouvoir sans démocratie du savoir tel que l'avait énoncé Condorcet il y a plus de deux cents ans. Ils posaient là les fondements d'un courant de pensée qui prône une éducation politique, au sens noble du terme, au côté de l'instruction publique et cela tout au long de la vie.

L'éducation populaire, car c'est bien de cela qu'il s'agit, cherche à promouvoir en dehors et en complémentarité des structures traditionnelles d'enseignement, une éducation permettant une transformation de la Société par le développement individuel et le développement social communautaire (dans une ville, un quartier, un village...). Elle reconnaît à chacun le droit de progresser dans sa connaissance du monde mais favorise également le sens du partage et de la transmission des savoirs, dans le respect des différences tant individuelles que culturelles. Avec l'éducation populaire, on forme et on se forme, chacun apprend de l'autre et donne en retour, dans le but de devenir un citoyen émancipé et apte à participer activement à la vie du pays.

De plus, toute démarche d'éducation populaire constitue en quelque sorte une pédagogie de la démocratie, favorisant la prise de conscience et l'émergence d'esprits critiques.

** S'opposer à un système en place, le remettre en cause, dénoncer la violence, l'absurdité, valoriser le débat contradictoire sont des démarches constitutives de l'éducation populaire et qui demeurent indispensables à un fonctionnement démocratique. Toute démocratie moderne exige le débat et il n'y a pas de démocratie sans opposition.*

Aussi, l'actualité, à travers le mouvement des gilets jaunes ou encore la crise sanitaire que nous subissons, nous montre à quel point, dès lors qu'on n'ouvre pas suffisamment d'espaces à la discussion, à l'échange, au débat, à une pédagogie de la démocratie, une société peut se fracturer. On ne débat plus, on s'affronte, on n'argumente plus, on s'insulte via les réseaux sociaux.

Alors oui, face à un monde globalisé et ses dérives inégalitaires, face à la complexité des situations, il est indispensable que chaque citoyen développe toujours plus sa compréhension du monde, sa lecture critique, son pouvoir d'agir, son audace, pour participer activement à la transformation de notre société républicaine vers plus d'équité et d'humanité.

Nul ne peut nier le sentiment d'abandon, de relégation, que ressent une partie de nos concitoyens, souvent les plus fragiles. Cela se traduit généralement par un rejet de la classe politique et de ceux qu'ils considèrent comme « les élites ». Face à cette situation de danger démocratique, il y a urgence à apporter une réponse politique forte, ambitieuse.

En s'inscrivant, et cela depuis son origine, dans un projet politique, au sens noble du terme, de justice sociale et d'émancipation, l'éducation populaire est un vrai outil pour « faire et refaire société » dont l'efficacité n'est malheureusement pas suffisamment reconnue par les pouvoirs publics

Pourtant, faire le choix d'investir dans les politiques publiques d'éducation populaire, c'est faire le choix de la réconciliation de notre société, de la défense de nos valeurs républicaines, du renforcement de la citoyenneté, du développement du lien social ou encore d'une réflexion éclairée et collective sur nos orientations écologiques et économiques.

Thierry Bourguignon

N.D.L.R. :

Grand merci à notre Compagnon et ami, émérite, Thierry Bourguignon, pour son implication sans limites au sein de la société, de notre Section creusoise et de notre Ordre, pour mettre en exergue et promouvoir les valeurs Républicaines et Citoyennes qui sont, pour nous toutes et nous tous, fondamentales. Merci encore, à lui, pour sa participation à la vie active, sociétale et culturelle de notre Section creusoise.

La vie en société

Par Michèle Gibard

Membre du Comité de Section de la Creuse



Dans l'antiquité grecque, il n'y avait pas de distinction entre la Société et l'Etat Comme elle existe aujourd'hui.

Les deux étaient indissociables et se fondaient dans le terme de « cité ». La cité grecque désignait aussi bien l'état que la société. Ce n'est qu'avec la modernité que la distinction s'est véritablement précisée entre l'Etat et la société. L'Etat désigne l'autorité souveraine, le pouvoir politique auquel est soumis un groupe humain à savoir la société. L'Etat apparaît chez les penseurs modernes comme la condition de réalisation de la Société, comme le garant de sa stabilité.

La Société a donc pour fonction de socialiser et d'éveiller l'esprit de l'homme, mais elle est aussi un cadre qui permet à l'homme de transmettre sa culture ainsi que les pratiques matérielles et spirituelles qui la caractérisent.

La Société désigne un groupe humain organisé et partageant une même culture, les mêmes normes, mœurs, coutumes, valeur etc... En sociologie, la société est l'ensemble des personnes qui vivent dans un pays et qui appartiennent à une civilisation donnée.

Alors au fond, sommes-nous faits pour vivre en société ? Sommes-nous naturellement sociables ? Ou bien la société n'est-elle pour nous qu'une contrainte, qu'une donnée que nous subissons depuis la naissance et à laquelle nous nous plions parce que nous n'avons pas le choix ? Ou alors, si nous la choisissons, n'est-ce pas pour une question d'intérêt ? Car nous tirons aussi des bénéfices à vivre en société. Il nous faut donc examiner ce qui, au fond, fait tenir les hommes ensemble.

On peut remarquer que la vie sociale n'a rien d'évident pour l'homme contrairement à ce que l'on pense et il est difficile pour chacun de supporter les contraintes et les compromis qu'elle impose en permanence.

Vivre en société ce n'est pas seulement être aimé, protégé, avoir des amis ou une famille c'est aussi se confronter aux intérêts divergents des autres, se heurter à leurs humeurs, à leurs désirs. La société du coup à des commandements, à des lois, je dois payer des impôts pour aider les plus pauvres, je dois obéir à la loi. On a donc bien l'impression que la société est à ce point contraignante.

Notre société n'a-t-elle pas été bouleversée en ces périodes de confinement, après cette rupture avec notre vie sociale, cette réglementation stricte imposée. Chacun a bien pris conscience que la situation était grave. On a pu constater que le peuple a été docile et a accepté l'ensemble des mesures en espérant des jours meilleurs Si le premier confinement a été accepté, on s'aperçoit que le deuxième présente plus de difficultés car personne n'avait envisagé un jour de se retrouver chez lui en Télé travail et en Visio conférence, en permanence sans sortir de chez lui.

Nous vivons ensemble pour pouvoir partager autant nos peines que nos joies parce que la présence des autres nous apportent du plaisir, des échanges, des rires.

Cette période a permis à chacun d'envisager sa vie autrement, peut-être même pour certains de changer de cadre de vie, de revenir à l'essentiel. Ce qui semblait incontournable en mars 2020 et devenu tout à fait réalisable en décembre.

Bien évidemment, il faut des lois pour vivre en société. Elles servent à assurer le respect des personnes, leur vie, leurs goûts, leurs opinions, leurs possessions. Les lois permettent une vie en société autrement que par la loi « du plus fort ». Sans lois, sans règles chacun agirait comme il veut et ce serait le chaos.

Je terminerai en disant que la Société influence le comportement de l'homme malgré lui à cause de toutes les normes mises en place au fur et mesure de sa vie. « L'homme raisonnable s'adapte au monde, l'homme déraisonnable s'obstine à essayer d'adapter le monde à lui-même. »... G-B Shaw 1856-1950...

Je vous souhaite à tous un bon Noël et espère vous revoir tous en 2021.

Michèle Gibard

N.D.L.R. :

Cet article que nous devons à notre dévouée amie, Michèle Gibard, Chevalier de l'Ordre National du Mérite et membre du Comité de Section de la Creuse, est pleinement d'actualité. Beaucoup de questions qui y sont soulevées, nombre d'entre nous se les posent au quotidien.

Grand merci à Michèle de nous aider à faire vivre notre section dans cette difficile période que nous traversons.

Merci également à notre amie, personnalité creusoise, Présidente du Tribunal de Commerce de Guéret, de nous donner une part de son temps pour soutenir nos valeurs et nos actions.

Le 21^{ème} Régiment de la Garde Nationale Mobile Constitué de Creusois Au travers des guerres de 1870 et d'Algérie Par Amaury de la Rupelle Directeur Départemental de l'O.N.A.C.-V.G.

C'est une période de notre histoire peu connue, malgré son importance, ses lourdes conséquences, ressenties encore de nos jours. Ce texte s'inscrit pleinement dans le devoir de mémoire que nous devons avoir pour ceux qui ont servi la France en cette période.

Merci à Amaury de la Rupelle, nouveau Directeur Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Creuse pour cette étude très riche et très précise.

L'O.N.A.C.-V.G. est un établissement public, sous tutelle du Ministère des Armées, et le Président de la section départementale des Membres de l'Ordre National du Mérite siège au sein de son service départemental de la Creuse, désigné par arrêté préfectoral. Il a donc en charge d'y représenter tous les titulaires de l'Ordre.



LA GUERRE DE 1870

Nous fêtons en ce moment, les 150 ans de la Guerre Franco-Prussienne de 1870-1871. Les événements présents contraignant la forme qu'auraient pu prendre des commémorations plus importantes, je me permets donc d'évoquer un pan assez peu connu de ce conflit, lui-même passablement délaissé... Mon propos a pour but d'évoquer le parcours des hommes du 21^e Régiment de la Garde Nationale Mobile en 1870-1871, constitué exclusivement de Creusois. Je me dois, pour commencer, de rappeler son contexte. Puis, nous verrons la création du 21^e Régiment de Mobile ainsi que sa curieuse affectation en Algérie. Et enfin nous évoquerons son action dans la répression de la sanglante révolte des Kabyles en 1871.

I les origines du Conflit

Au cours des années 1860, Guillaume Ier, roi de Prusse, et Otto von Bismarck, son chancelier, poursuivent une politique d'unification de l'Allemagne autour du Royaume de Prusse. Cette politique provoque plusieurs conflits au sein des Etats allemands et aussi à ses frontières. En 1864 éclate la Guerre des Duchés opposant la Confédération Germanique, puis le Royaume de Prusse et l'Empire d'Autriche au Danemark. Ce conflit se termine avec le traité de Vienne (30 octobre 1864) et la convention de Gastein (15 décembre 1865) qui aboutissent à l'annexion par la Prusse de deux duchés auparavant danois, le Schleswig, et la Saxe-Lauenbourg. L'Autriche, quant à elle, administre le Holstein. Cette situation provoque de nombreuses tensions entre la Prusse et l'Autriche conduisant tout droit à une guerre en 1866. Après la défaite des Autrichiens à Sadowa le 3 juillet 1866, le traité de Prague permet à la Prusse de supprimer la Confédération Germanique et de créer une Confédération de l'Allemagne du Nord avec le roi de Prusse comme président perpétuel. Il ne reste plus pour la Prusse que d'annexer les États du sud de l'Allemagne.

En juin 1870, Léopold von Hohenzollern-Sigmaringen, un cousin catholique de Guillaume Ier est pressenti pour monter sur le trône d'Espagne. La France refuse d'être prise entre deux feux Hohenzollern, entre l'Allemagne et l'Espagne. Le 6 juillet, le Duc de Gramont, Ministre des affaires étrangères de Napoléon III, annonce que la France s'oppose à cette candidature. Guillaume Ier fait alors pression sur son cousin pour qu'il renonce à ce trône car il veut éviter une guerre avec la France. C'est chose faite le 12 juillet. Le lendemain, le roi de Prusse reçoit à Ems, l'ambassadeur de France, envoyé par la Chambre des Députés, désirant obtenir une garantie qu'aucun Hohenzollern ne montera sur le trône d'Espagne. Guillaume Ier, considérant l'affaire comme déjà close, refuse une seconde entrevue. Bismarck publie alors la « dépêche d'Ems » à destination des chancelleries étrangères qui résume l'entrevue de façon à provoquer la France.

La presse française est indignée ; les manifestations belliqueuses se multiplient dans les rues et le gouvernement y voit l'occasion d'unifier les Français dans une cause commune et faire oublier le désordre de la politique intérieure. Le 15 juillet 1870, la Chambre des Députés, humiliée par la fameuse dépêche, déclare la guerre à l'Allemagne. Cette guerre est l'occasion pour Bismarck d'unifier les États allemands du sud comme du nord face à un ennemi non-germanique.

II La Guerre de 1870

Le 2 août 1870, les premiers combats ont lieu en Alsace (Sarrebrück, Wissembourg, Woerth, Forbach). Les armées impériales françaises sont mal organisées, aucune reconnaissance n'est effectuée correctement, la communication entre les Corps d'Armés est nulle, le renseignement sur les positions ennemies, inexistant et le ravitaillement est inefficace ; tout concourt à nombreuses défaites françaises. Sans oublier que l'Armée Impériale est affaiblie depuis son retour de la campagne du Mexique (1861-1867). Toutes ces erreurs conduisent, le 20 août à l'encerclement de l'Armée du Rhin commandée par le Maréchal Bazaines dans Metz et, le 2 septembre 1870, à la défaite de Sedan. Napoléon III est capturé et se voit contraint d'abdiquer.

Le 4 septembre 1870, la IIIème République est proclamée à l'Hôtel de Ville de Paris. Un Gouvernement Provisoire de la Défense Nationale est créé par le Général Trochu, Léon Gambetta et 11 autres députés républicains parmi lesquels on peut compter Jules Favre, Adolphe Crémieux, Jules Ferry et le comte de Kératry. Ce gouvernement est en faveur d'une guerre à outrance afin d'effacer la honte vécue par la chute du Second Empire, cependant, cette politique n'arrange rien. En effet, les troupes impériales ayant été vaincues, il n'y a plus de troupes compétentes capables de résister efficacement à l'offensive prussienne: le 17 septembre 1870, Paris est encerclé. Le 7 octobre, Léon Gambetta a fui le siège de la capitale en ballon et a laissé le Général Trochu diriger la défense de la ville. Le gouvernement s'installe alors à Tours. Gambetta constitue quatre armées ayant pour but de libérer Paris : l'Armée du Nord commandée par le général Faidherbe, l'Armée de l'Est (à partir du mois de décembre) du général Bourbaki, l'Armée de la Loire commandée par le général d'Aurelle de Paladines et l'Armée des Vosges composée majoritairement d'éléments étrangers, comme les chemises rouges de Garibaldi. C'est dans ce contexte que sont formées les unités de la Garde Nationale Mobile. Ces nouveaux régiments vont combler tant bien que mal le manque de troupes de métier dans les nouvelles armées.

III La création du 21 Régiment de Gardes Mobiles

La Garde Nationale est créée le 30 septembre 1791 à partir des « régiments provinciaux » et des milices bourgeoises d'Ancien Régime. L'histoire de cette unité est marquée par des dissolutions et des re créations au cours de tout le XIXème siècle. Le 12 août 1870, la Garde Nationale est recréée dans tous les départements. Le décret du 29 septembre 1870 organise sa mobilisation, en la faisant dépendre du ministère de l'Intérieur. Elle est appelée « Sédentaire » pour la différencier de la « Mobile ». Elle est affectée au maintien de l'ordre dans les grandes villes et la défense locale des places fortes à l'intérieur des frontières.



La Garde Nationale Mobile est née de la volonté du Maréchal Niel, Ministre de la guerre, de créer une armée de soutien à l'armée d'active sur le territoire français, alors que cette dernière est engagée au Mexique (jusqu'en 1867) et en Algérie. Elle est fondée par la loi du 1^{er} février 1868. Cette loi est une réforme inachevée du système militaire. Ce projet, rencontrant trop d'impopularité aussi bien au sein de la population française qu'à l'Assemblée, ne fut pas tout de suite appliqué et la mort du Maréchal en août 1869, n'arrangea rien. Son successeur et rival, le Maréchal Le Bœuf, ne le mit pas en place et il fallut attendre le début de la guerre pour l'appliquer. Une fois appliquée cette loi lança le recrutement des Gardes Mobiles.

Les hommes de 20 à 40 ans, sans famille à charge n'étant pas concernés par le tirage au sort de la conscription font partie de la Garde Mobile. Le remplacement est autorisé moyennant une certaine somme depuis la loi Jourdan de 1798, tout comme il l'est pour la conscription depuis la loi Soult de 1832. Ces lois limitent le remplacement. L'armement et l'équipement sont au frais de l'administration de chaque département, comme pour la Garde Nationale. L'entraînement consiste en 15 exercices militaires d'une journée par an. L'armée d'active peut, en cas de guerre, incorporer les unités constituées et entraînées. Toutefois l'entraînement est nettement insuffisant au moment de la déclaration de guerre.

Le 21e Régiment de la Garde Nationale Mobile se compose ainsi : 3 bataillons correspondants aux trois circonscriptions de la Creuse à l'époque, soit Guéret, Bourgueuf et Aubusson. Au 15 août 1870, l'ordre est donné de rassembler les futurs Mobiles dans leurs chefs-lieux d'arrondissements. Le régiment est rassemblé au début du mois de septembre 1870. Comme dans d'autres départements, des élections sont organisées afin de choisir les officiers, les sous-officiers et les caporaux.

Les officiers sont élus par les hommes mais le préfet ordonne de ne nommer que des candidats venant de la haute société creusoise. Ce serait pour lui gage d'intelligence et d'influence sur le reste de la troupe... L'expérience militaire est bien évidemment prise en compte. Si peu de Creusois se sont portés volontaires dans des unités de Francs-tireurs, la grande majorité des Creusois se prête d'assez bonne grâce à cette mobilisation.

Ils n'ont que deux mois pour se former au métier des armes. Les officiers sont formés le matin et ce sont eux qui forment leurs hommes l'après-midi... Leur équipement est aléatoire tout comme leur armement... Entre les fournitures achetées de leur poche, fournies par la mairie, ou fournies par la préfecture, il n'y a pas d'homogénéité. La plupart sont équipés de fusils de chasse ou de fusils modèles 1842 modifiés... On est loin des beaux fusils Chassepots, fleurons de nos manufactures d'armes et en avance de 20 ans sur tous ses concurrents européens, qui ont été distribués en quasi-totalité aux troupes régulières.

C'est à la fin du mois de septembre qu'ils reçoivent enfin l'ordre de rejoindre la Champagne. Le Capitaine Alexandre Dupuy rapporte que les Mobiles sont joyeux à l'annonce du départ. Après cette attente trop longue à leur goût, ils vont enfin pouvoir prouver à tous leur entrain à défendre la patrie. Ils n'ont malheureusement aucune conscience de la violence nouvelle des combats et de la puissance dévastatrice des obus explosifs allemands. Le traitement de cette guerre par la presse, les nouvelles contradictoires et l'aveuglement des journalistes ne leur permettent pas de s'en rendre compte.

C'est en train qu'ils font le trajet jusqu'à Troyes. Un ordre va calmer l'excitation qui règne dans le régiment. Le Ministère de l'Intérieur prescrit au 21e Mobile de rejoindre, au plus tôt, l'Algérie. Le Gouvernement de la Défense Nationale a en effet besoin des Régiments d'active présents en Algérie pour renforcer les Armées qui se battent en France. Il faut cependant les remplacer afin d'assurer des missions de maintien de l'Ordre public au moment où un vent de révolte souffle sur la Kabylie.

Le 21e Mobile prend place à bord des frégates La Drome et L'Entreprenante à Toulon. Après une nuit de tempête, les bateaux accostent à Oran le 1er octobre 1870. Ils vont installer leur campements à El Hacaïba, à 130 km d'Oran, plein sud en passant par Sidi-Bel-Abbes (à 65km). Ils sont sur une colline surplombant la vallée de Mékéra, en plein dans les Djebels de l'Atlas. Ils y retrouvent les Spahis, des chasseurs à pieds, tout un camp militaire. Le mois d'octobre va passer en formation. Les hommes s'acclimatent à ces montagnes arides. Les mois de décembre 1870 et janvier 1871 passent en missions de garde, en marches dans les montagnes et en bivouacs. Les Creusois apprennent à aimer ce pays, sa population et les particularités de la vie locale...

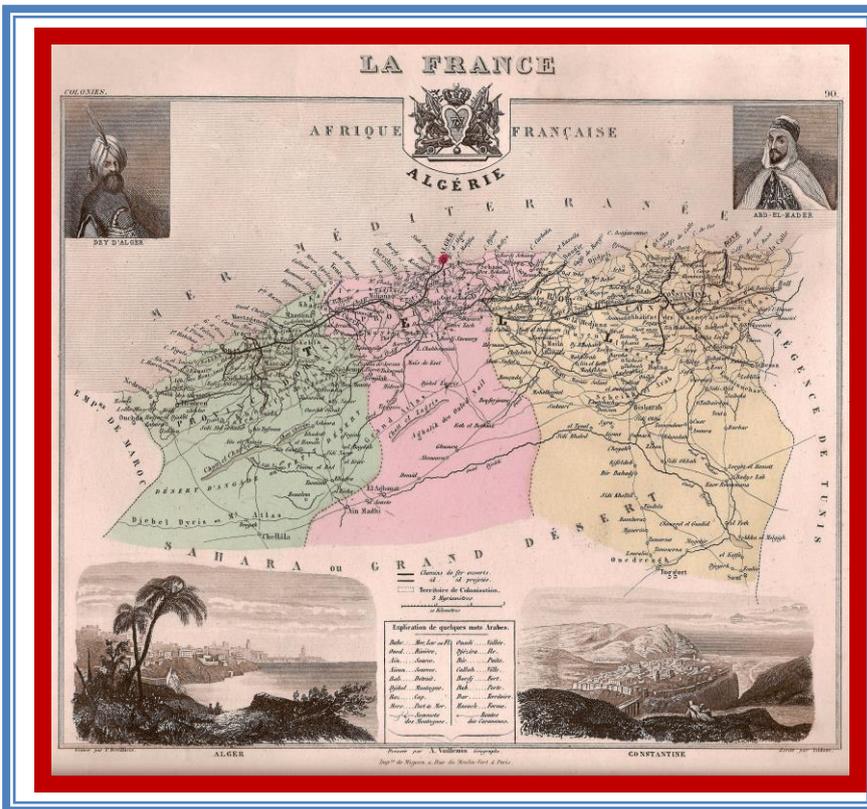
IV La Révolte des Kabyles

L'Algérie, conquise en 1830 pour y mâter les pirates barbaresques, est transformée par la II^e République en 3 départements français (Oran, Alger et Constantine). Sur ces anciennes terres de l'Empire Ottoman, la population se répartit entre les Kabyles et les Berbères, tous deux fiers descendants de l'Empire Carthaginois et les Arabes (que les premiers considèrent d'ailleurs encore aujourd'hui comme des étrangers...). La majeure partie de la population est musulmane mis à part quelques Juifs séfarades ayant statut de dhimmis avant 1830. Les Kabyles se révoltent régulièrement.

Peu à peu, des colons arrivent pour mettre en valeur les terres dans des conditions extrêmement dures (manque d'infrastructures, aridité des sols, difficultés d'approvisionnement, ...). Les routes, les écoles, les hôpitaux ont été construits en grande majorité à la force des bras des légionnaires et des marsouins des troupes coloniales.

L'Algérie subit alors un séisme à Biskra en 1869, plusieurs sécheresses consécutives entraînent de mauvaises récoltes, des épidémies meurtrières de choléra renforcées par le manque d'hygiène et des famines à répétitions. Ce phénomène n'est pas propre à l'Algérie Française du XIX^e siècle, mais à tout le Maghreb qui n'est pas encore français.

L'Algérie (alors sans le Sahara) est administrée par un gouvernement général et une partie du territoire reste « territoire militaire » sous contrôle des fameux bureaux arabes.



Ces derniers s'appuient localement sur les chefs de familles aristocratiques mais peu à peu, leur autorité est rétrogradée par les autorités françaises qui se substituent à eux. La révolte gronde parmi la jeunesse de ces grandes familles kabyles qui voient leur héritage séculaire rogné par la France.

Le statut des territoires militaires crée un conflit politique entre les colons et les militaires car les colons trouvent que les militaires protègent trop les populations indigènes. Le 9 mars 1870, le Parlement vote une loi visant à mettre fin au régime militaire en Algérie. Pour couronner ces tensions préexistantes, le très arabophile Napoléon III se met à dos les colons d'Algérie car il déclare en 1865 que l'Algérie est « un royaume arabe » qu'il conviendra un jour d'émanciper.

On peut considérer que 80% de la population d'Algérie est musulmane, 10 %, juive séfarade et 10% européenne (Français, Italiens, Espagnols, ...), ce sont les fameux « Pieds-noirs ». Les décrets d'Adolphe Crémieux donnent la nationalité française aux Juifs d'Algérie et aux colons Européens. Cette décision crée un statut bâtard pour les populations indigènes. Ils sont alors « Français-musulmans », ce qui crée énormément d'inégalités mais n'empêchera pas leur dévouement lorsque la France sera menacée en 1870. Il suffit pour s'en convaincre de voir le sacrifice des régiments de Spahis, de Tirailleurs Algériens (appelés à l'époque « turcos ») et de Zouaves de l'Armée Impériale au mois d'août 1870 pour s'en convaincre.

En Algérie, de violentes manifestations ont lieu en janvier 1871, suivies de désertions, notamment chez les Spahis.

Pendant ce temps, en France, le 18 janvier 1871, L'Empire allemand est proclamé dans la Galerie des Glaces du Château de Versailles. Le 23 janvier, Jules Favre, Ministre des affaires étrangères du Gouvernement de Défense Nationale rencontre Bismarck à Versailles. Le 26, l'armistice est signé et le cessez-le-feu s'applique à 20h40. Cet accord met fin au siège de Paris. Les forces en présence restent sur leurs positions respectives et continuent à se préparer à une possible reprise des hostilités si le cessez-le-feu s'achève sans qu'un traité de paix ne soit signé. Le traité de paix préliminaire franco-allemand est signé à Versailles le 26 février et est ratifié par l'Assemblée Nationale le 1er mars. Il est confirmé par le traité de Frankfort signé par Adolphe Thiers et Bismarck le 10 mai. Ce traité entérine le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine au Reich (plus précisément du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle).

C'est le 17 mars 1871 que l'insurrection éclate commandée par le cheikh El Mokrani. De nombreux chefs se révoltent avec lui. On trouve son frère, Bou Merzag et Si Kadour. Ce dernier attaque à Manghoura, le 17 mars 1871, les troupes du fameux commandant Marchand auxquels s'ajoutent les hommes du 21e Mobile. Ce combat fut lourd pour les Creusois qui perdirent quelques-uns de leurs officiers. Les Mobiles creusois ne rentreront chez eux qu'en Août 1871.

Le confinement actuel freinant quelque peu la recherche, la réouverture des archives, à la fin de cette période, permettra d'en savoir plus. Le développement de leur histoire méritera sans doute un autre article...

Amaury de la RUPELLE

Directeur Départemental de l'ONACVG de la Creuse

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) est un établissement public administratif sous tutelle du Ministère des Armées.

Depuis 1916, sa vocation est de préserver les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants : combattants et anciens combattants de toutes les générations du feu, blessés et invalides de guerre, harkis, veuves/veufs de guerre, conjoints survivants des ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, orphelins de guerre, pupilles de la Nation, victimes civile de guerre et d'actes de terrorisme.

Aujourd'hui, il apporte un soutien à près de 3 millions de ressortissants de toutes les générations du feu. Il est également l'opérateur majeur de la politique mémorielle du ministère des Armées. Sa devise est : « Mémoire et Solidarité ».

**Cheik El Mokrani
Commandant
l'insurrection
Du 17 mars 1871**



Écouté pour vous

France Inter : publié le 18 novembre 2020



André Comte-Sponville, philosophe.

Évitons que la peur de la mort l'emporte sur l'amour de la vie

*André Comte-Sponville, philosophe, membre du [Comité consultatif national d'éthique](#) de 2008 à 2016 et auteur du *Petit traité des grandes vertus*, a récemment publié, chez Plon, un *Dictionnaire amoureux de Montaigne*. Lors de son passage à l'émission *Grand Bien vous fasse* de France Inter, il s'est attaché à montrer, en cette situation anxiogène due à la pandémie de la Covid-19, combien la lecture de Montaigne et de ses réflexions peut être un bon moyen d'apprendre à dépasser ses propres peurs, et en particulier, celle de la mort.*

« C'est un formidable maître de sagesse qui offre un art de vivre d'autant plus précieux qu'il pense, lui aussi, sur fond de catastrophes historiques et intimes.

Rappelons que Montaigne appartient à l'école du scepticisme si tant est qu'il ait appartenu à une école philosophique car c'était un penseur éclectique qui n'aimait pas la certitude et ne croyait pas en une seule vérité. Pour lui, toute opinion avait une légitimité. C'était d'abord un penseur et non un philosophe car il n'a jamais voulu être un donneur de leçons de sagesse, démystifiant le discours moralisateur que prétendaient inculquer nombre de philosophes.

C'est un écrivain qui, plus que de vouloir éclairer les hommes, nous invite à des exercices de réflexion affranchis de toute prescription moralisatrice. Un peu comme l'était Nietzsche.

C'est toute la modernité de la pensée de Montaigne. Il écrit au plus près de lui-même et des autres. C'est pourquoi Montaigne est d'autant plus réconfortant, en partageant une forme de philosophie amicale, littéraire.

Aimer la vie dans son imperfection.

Montaigne a vécu autant de catastrophes historiques qu'intimes. C'est en cela qu'il reste extrêmement pertinent aujourd'hui avec ce qui nous arrive. Toute sa vie, il a souffert. De crises de goutte, de coliques néphrétiques, de poussées de mélancolie, il a perdu cinq de ses six enfants en bas âge ; il a perdu son meilleur ami, Étienne de La Boétie (à qui l'on doit le fameux Discours de la servitude volontaire, 1576) à qui il se confiait et qu'il aimait passionnément ; tout en assistant aux terribles et sanglantes guerres de religion entre catholiques et protestants. C'est pourtant un immense maître de vie et de joie.

Quelque difficile que soit la vie de Montaigne, lui n'avait pas de médicaments, il n'avait pas d'antalgiques pour soulager ses terribles épreuves psychologiques. Il a vécu pendant des semaines, à répétitions, ces atroces souffrances. La sagesse de Montaigne se résume en un mot à la fin de ses Essais :

Cet amour de la vie, c'est le secret de sa sagesse. La sagesse, ce n'est pas l'amour du bonheur. Pas besoin d'être sage pour aimer le bonheur. La sagesse n'est même pas l'amour de la sagesse ni l'amour du bonheur, c'est l'amour de la vie. Heureuse ou malheureuse, qu'elle soit sage ou non (car aucune vie n'est jamais heureuse ou sage dans son entier), Montaigne nous aide à aimer la vie dans son imperfection.

Le jardin imparfait, c'est la vie elle-même, c'est la condition humaine. Il faut accepter son imperfection. La sagesse de Montaigne peut se résumer dans l'un des titres d'un livre de Christophe André : Heureux, libre et imparfait. Montaigne est peut-être le premier dans l'Occident moderne qui nous apprend cette philosophie d'un bonheur et d'une vie imparfaits".

Comment aurait-il vécu cette absence de libertés de mouvements ? Lui qui a vécu plusieurs poussées d'épidémies de peste ? Il nous aurait invités à agir au milieu des périls avec discernement sans se laisser aller à des émotions primaires :

Il se serait vraisemblablement confiné dans sa tour dans le château de Montaigne, qui a brûlé, et où il vivait et écrivait ses œuvres. Il aurait feuilleté ses livres, il aurait fait comme nous

Il nous aurait conseillé les uns aux autres de vivre un confinement à la fois nonchalant et actif. Sans excès d'angoisses parce qu'il considère que l'excès de peur est toujours néfaste, puis de manière active dans le meilleur des possibles.

Montaigne aurait respecté le confinement. À tel point d'ailleurs que, quand la peste est arrivée à Bordeaux, il a appliqué un geste barrière tout à fait radical, en faisant preuve d'une distanciation sociale extrême puisqu'il a foutu le camp ! Si Montaigne tient beaucoup à la santé, il n'en fit pas toute une religion, en mettant au contraire la sagesse, la vérité, l'amitié à un degré de considération plus haut que la santé car ce sont peut-être, d'après lui, les plus précieux de tous les biens.

Il ne se serait jamais laissé emporter par la peur comme certains de nos contemporains le font aujourd'hui un peu exagérément. D'ailleurs il le résume très bien dans Les Essais : Ce dont j'ai pris peur, c'est la peur.

Effectivement, notre société aujourd'hui est atteinte d'une peur, certes justifiée mais parfois aussi un petit peu exagérée, et plus paralysante qu'autre chose. Je pense que Montaigne nous dirait ceci : Soyez prudents, respectez les gestes barrières mais ne nous laissons pas collectivement emporter par la peur, ne faisons pas en sorte que la peur de la mort l'emporte sur l'amour de la vie.

La mort 'est rien, elle fait juste partie de la vie

Montaigne ne cache pas que la mort est quelque chose qui doit être interrogé et considéré pour mieux apprendre à savourer ses propres plaisirs. À quoi bon autant se préoccuper de contourner absolument le sujet de la mort puisqu'on est certain d'y arriver ? Il faut apprendre à l'ignorer pour mieux s'affranchir des sentiments négatifs qu'elle sous-entend : la mort c'est, selon lui, le seul examen que personne n'ait jamais raté. Mis au fond, ce n'est pas la mort qui compte, c'est la vie et l'amour de la vie.

Il faut commencer par accepter d'être mortel, accepter la finitude, ça fait partie, selon lui, de l'apprentissage de vivre. Montaigne s'installe dans la perspective du pire. S'il y a une vie après la mort, tant mieux, mais s'il n'y en a pas, vivons la vie le plus intensément possible !

Montaigne nous fait prendre conscience que la béatitude, la félicité, la joie constante et permanente sont impossibles. Il faut accepter que notre bonheur soit toujours imparfait pour ne pas se laisser surprendre par les aléas de la vie dont l'idée de la mort ».

[France Inter](#) publié le 18 novembre 2020.

Le Souvenir Français toujours à nos cotés ***Par Michel Januel, Délégué Général pour la Creuse***



« À NOUS LE SOUVENIR....

....À EUX L'IMMORTALITÉ »

Né au lendemain de la guerre de 1870, le Souvenir Français a été créé en 1887 par Xavier NIESSEN, il a été reconnu d'utilité publique en 1906. L'association est placée sous le haut patronage du Président de la République. Le Souvenir Français a pour vocation de maintenir la mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France ou l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers.

N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, le Souvenir Français est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui partagent l'idéal de liberté pour lesquels nos anciens se sont sacrifiés.

Le Souvenir Français fédère 220.000 adhérents et affiliés, femmes et hommes de tous âges et de toutes origines sociales, répartis en 96 délégations générales, 1 600 comités locaux sur l'ensemble du territoire national et 70 représentations à l'étranger.

Les principales missions du Souvenir Français sont :

1/ Dans le domaine patrimonial :

Entretenir et rénover les sites matérialisés (30 000 tombes entretenues par an, sauvegarde de sépultures en déshérence, création de tombes de regroupement, plusieurs dizaines de monuments mémoriaux et stèles restaurés par an, ...), fleurissement de milliers de tombes.

2/ Dans le domaine commémoratif :

Commémorer les moments forts de notre histoire en organisant des actions de mémoire à travers les journées commémoratives nationales et les cérémonies locales pour rendre hommage au courage et à la fidélité de tous ces hommes et femmes morts aux champs d'honneur.

3/ Dans le domaine de la transmission mémorielle :

La transmission de l'héritage de mémoire aux générations plus jeunes se poursuit de façon constante depuis la création de l'association. Il s'agit de leur transmettre progressivement le flambeau en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs. Le Souvenir Français subventionne chaque année des voyages scolaires à destination des champs de bataille de 1914-1918, des plages du débarquement, des sites de maquis ou des camps de déportation.

Les liens, les échanges et les actions communes avec le Souvenir Français sont anciens, cette association ayant pour vocation la défense de la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés, en donnant leur vie à la France pour qu'elle soit ce qu'elle est aujourd'hui et le demeure, ...vocation commune...

Nous organisons notamment avec son soutien financier, dont nous la remercions, nos voyages sociaux éducatifs, réservés aux jeunes d'écoles primaires, à Oradour sur Glane, une de nos activités majeures pour la transmission de la mémoire vers ceux qui seront la France de demain.

Nous avons eu le regret de perdre Viviane Courtin, Déléguée Générale du Souvenir Français, fortement impliquée et dévouée, dont le décès est survenu le 19 juillet 2020, remplacée par Michel Januel qui a accepté de prendre un relai indispensable mais difficile à assumer.

Communiqué de L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Creuse

La Section Départementale de la Creuse de l'Ordre National du Mérite et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Creuse

Un lien intergénérationnel qui dure depuis 2013.

Suite à la convention nationale relative au prix du civisme, signée en 2013 entre la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et l'association de l'Ordre National Du Mérite sous la haute autorité de Manuel VALLS, Ministre de l'intérieur ; une déclinaison départementale a été signée lors de l'Assemblée Générale de 2014 entre la section départementale de l'O.N.M. et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Creuse.

Cette convention a été renouvelée au niveau national le 3 décembre 2016 et le 11 mars 2017 au niveau de notre Département.

Ce prix du civisme vient remercier les Jeunes Sapeurs-Pompiers creusois, mais aussi les sections de JSP et leurs animateurs (formateurs) qui ne cessent bénévolement de leur dispenser des cours, le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Je tiens à remercier chaleureusement la section départementale de l'O.N.M. et tout particulièrement son Président Serge JANNOT qui n'a de cesse de pérenniser ce lien indéfectible, intergénérationnel entre nos J.S.P. et les membres de l'Association. Ce qui se traduit par une invitation tous les ans à l'Assemblée Générale de la section Creuse de l'O.N.M. où nos J.S.P. sont récompensés et mis à l'honneur, accompagnés de leurs animateurs, mais également souvent de leur Chefs de Centres et de leurs familles.

Nos Jeunes Sapeurs-Pompiers apprennent dans leur cursus les valeurs de la République mais aussi le don de soi, l'altruisme etc.. Toutes ses valeurs que nous partageons ensemble tout au long de l'année.

Cela fait maintenant 7 ans que nous tissons des liens, et même si la situation sanitaire due à la COVID-19 nous empêche de nous rencontrer.

Sachez que l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de La Creuse sera toujours à vos côtés pour pérenniser ce lien intergénérationnel porteur et transmetteur de valeurs, de nos valeurs communes et celle de la République.

Capitaine Christophe BELLOT-ANTONY

Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Creuse



**Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Creuse mis à l'honneur et récipiendaires d'un trophée au titre du Prix du Civisme 2019, lors de notre Assemblée Générale du 23 mars 2019 à La Courtine
En présence de Maxence Den Heijer, Sous-Préfet d'Aubusson.**

Edito de Laurent Fichet

Directeur Académique

des Services de l'Éducation Nationale de la Creuse

L'Ordre National du Mérite et l'Éducation nationale partagent la même ambition : voir les jeunes devenir des adultes autonomes et responsables, conscients des droits et devoirs que comprend la vie en société.

L'année 2020 a été endeuillée par l'horrible attentat qui a eu pour victime un professeur. Enseigner la liberté d'expression et l'esprit critique a fait de lui la cible de l'intolérance fanatique, signe que l'éducation à la citoyenneté et la conservation de la Mémoire sont des enjeux à défendre et promouvoir.

Pour lutter contre les manquements aux devoirs de citoyen qui portent atteinte aux relations entre les individus, l'École sait pouvoir compter sur des partenariats pérennes. Pour éviter que les drames du passé, proche ou lointain, ne se reproduisent, l'Ordre National du Mérite porte les valeurs de citoyenneté et de Devoir de Mémoire. Il offre la possibilité aux élèves des écoles de visiter le Centre de la Mémoire d'Oradour sur Glane. Il est également à l'origine de la première édition creusoise du diplôme de « Petit Veilleur de la Mémoire » qui récompense la participation des élèves aux cérémonies commémoratives et le travail pédagogique mené avec leurs enseignants.

Pour renforcer la conscience de ce qu'est la citoyenneté, les collégiens et les lycéens peuvent s'inscrire au Concours Citoyenneté.

Pour leur part, les écoliers participent chaque année au projet « un dessin pour Noël ». Il permet d'envoyer des dessins d'enfants aux militaires français déployés sur les théâtres d'opération, éloignés de leurs familles lors des Fêtes de fin d'année.

Ces actions communes soutiennent les professeurs dans leur lutte contre l'incivisme et les incivilités et dans leur action en faveur de la tolérance et du respect entre concitoyens qui font partie des valeurs essentielles de notre République.

Laurent Fichet



Signature de la convention sur le Prix de l'Éducation Citoyenne le 11 février 2019, dans les locaux de l'Inspection Académique,

entre Laurent Fichet, DASEN de la Creuse et Serge Jannot, Président de la section Creuse de l'ANMONM.

Visites d'Oradour sur Glane

Organisées par la Section Creusoise pour les jeunes d'écoles primaires, dans le cadre de l'Education Citoyenne et de la conservation de la Mémoire.

Compte rendu rédigé par les jeunes de l'école primaire de Parsac-Rimondeix

Compte-rendu de notre visite du 15 octobre 2018

ORADOUR SUR GLANE

Suite au débarquement des troupes alliées en Normandie le 6 juin 1944, la 2^{ème} division SS « Das Reich » quitte le centre de la France.

Suite au débarquement des troupes alliées en Normandie le 6 juin 1944, la 2^{ème} division SS « Das Reich » quitte le centre de la France le 10 juin 1944 pour aller combattre les alliés. La troupe s'arrête sur la route dans le village d'Oradour sur Glane, près de Limoges.

Les soldats nazis regroupent les habitants : les enfants et les femmes sont rassemblés dans l'église et y sont brûlés, les hommes sont fusillés. 642 personnes sont mortes et 5 ont réussi à s'échapper dont Robert Hébras. Cette action était guidée par une haine absolue.

A la fin de la guerre, quelques responsables seront condamnés.

Le village d'Oradour est devenu un monument historique et un symbole de l'horreur de la Seconde Guerre Mondiale, partagé avec les Allemands.



Cet article a été rédigé et illustré par les 24 jeunes des classes de CM1 & CM2, après leur visite du site d'Oradour sur Glane et du Village Martyr, organisée par la Section Creusoise des Membres de l'Ordre National du Mérite le 15 octobre 2018. Il démontre l'intérêt que portent les jeunes de nos écoles primaires à notre « Histoire » et à sa « Mémoire ». Nul doute que ce sera un enseignement très riche pour ces citoyens de demain.

Avant la pandémie de la Covid-19 ce sont deux voyages, par an, que nous organisons. Celle-ci ne nous a pas permis d'en organiser courant 2020. Nous espérons pouvoir, dès que les règles sanitaires le permettront, redémarrer ce cycle.

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CREUSE

1975

.. / ..

2020

Liberté - Égalité - Fraternité



45 ans

Déjà. !!!

Notre devise nationale :
« *Honneur – Solidarité – Mémoire* »

*Grand merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont permis
la réalisation de cette deuxième brochure, diffusée en 2020, et
éditée à l'occasion du 45^{ème} anniversaire de votre
Section creusoise.*

A.N.M.O.N.M. Section Creuse
Directeur de la publication : Serge JANNOT - Président de Section
I.P.N.S.